

Population du canton de Genève : niveau de formation et professions

Un gros quart de formations supérieures ou équivalentes à la maturité, un petit tiers de formations de niveau apprentissage, un gros tiers sans formation au-delà de la scolarité obligatoire et un petit reste de réponses inclassables. Telle est – de manière très résumée – la répartition de la population du canton selon le niveau de formation. Hommes et femmes, Suisses et étrangers, jeunes et personnes mûres, bien des écarts existent entre ces catégories, sur le plan de la formation comme sur celui des professions : pas de camionneuse et peu de jardiniers d'enfants; peu de maçons suisses et pas de pompier étranger ! Tels sont quelques-uns des thèmes abordés dans les deux dernières publications de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT)¹, à la lumière des résultats du recensement de la population de 1990.

En 1990, dans le canton de Genève, 11,3 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont achevé des études de niveau universitaire; les écoles et formations professionnelles supérieures groupent 8,4 % de la population. A l'autre bout de l'échelle, 35,7 % n'ont pas de formation certifiée au-delà de la scolarité obligatoire ou se disent sans aucune formation. Une part importante de la population (31,3 %) a terminé une formation professionnelle de type apprentissage ou école professionnelle en obtenant le certificat ad hoc sans aller plus loin ouachever de formation supérieure.

Par rapport à l'ensemble du pays, le canton se démarque par une forte proportion de personnes de formation supérieure, en particulier d'universitaires (Genève : 11,3 %; Suisse : 4,8 %). Cela s'explique notamment par sa structure économique et son caractère très urbain.

Comme on peut s'y attendre, il existe des écarts notables entre les sexes et les générations. Ainsi, parmi les Suisses, le niveau de formation des jeunes est – sur le plan général – nettement plus élevé que celui des aînés. A titre illustratif, la proportion d'universitaires passe de 10,5 % pour les hommes de 65 ans et plus à 21,0 % pour ceux de la tranche 35-44 ans. Bien que le niveau de formation des femmes soit encore inférieur à celui des hommes, les évolutions selon l'âge sont plus marquées que pour ceux-ci, ce qui atteste un phénomène de rattrapage indéniable.

¹ *Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990*, Aspects statistiques n° 99, Genève, Office cantonal de la statistique, octobre 1994 (24 pages). Prix : 15 F.

Le niveau de formation de la population du canton de Genève, Aspects statistiques n° 100, Genève, Office cantonal de la statistique, novembre 1994 (24 pages). Prix : 15 F.

16 novembre 1994

. / .



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6

Tél. 787 67 07 Télécopieur 736 29 45



Quant à la population étrangère, son niveau de formation varie beaucoup selon le permis. Les bénéficiaires de permis d'établissement, par définition en Suisse depuis longtemps, sont globalement moins bien formés que les nationaux. Les titulaires de permis annuel sont nombreux dans les formations inférieures (employés dans les branches occupant de la main-d'oeuvre peu qualifiée) et dans les supérieures (cadres dans les multinationales, par exemple). Les saisonniers sont généralement de formation inférieure.

A l'heure actuelle, le partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes domine encore largement la structure de la population active genevoise en termes de profession : on est chauffeur de poids lourd, maçon, mécanicien, douanier, agent d'assurances au masculin, généralement si ce n'est exclusivement; les femmes sont très - très - largement majoritaires parmi les aides familiales, les sages-femmes, les jardiniers d'enfants, le personnel de chambre de l'hôtellerie; aucun infirmier en pédiatrie de sexe masculin n'a été recensé.

Depuis le recensement précédent (1980) - et comme au cours des décennies ayant précédé celui-ci - la part de femmes a progressé dans de nombreuses professions nécessitant des qualifications élevées et correspondant à des positions socio-professionnelles en rapport : chefs d'entreprise et directeurs, fonctionnaires supérieurs, agents fiduciaires, juges, avocats et notaires, médecins, professeurs d'université, professions scientifiques, par exemple. Sur le plan général, les branches économiques en développement sont souvent celles qui font le plus de place aux femmes, alors que les branches au sein desquelles l'emploi a décliné (industrie, en particulier) sont relativement masculinisées. Ainsi, la progression de la proportion de femmes dans le monde du travail s'est faite via le développement de ces branches-là plus que par l'augmentation de la part de femmes dans des professions traditionnellement masculines. ■